

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 12 (1966)

Heft: 12

Rubrik: Activité des Sociétés Suisses en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activité des Sociétés Suisses en France

LES GRENAIERS D'EMPIRE ET LES JODLERS SUISSES ONT REÇU UN ACCUEIL CHALEUREUX À LA CHÂTRE

Il est bien tard pour reparler de l'accueil que les groupes suisses venus en Berry à l'occasion de la fête de Rezay, « le village qui ne veut pas mourir » ont reçu en nos murs, mais faute de place nous n'avons pas pu relater en son temps cette manifestation qui mérite les plus vifs éloges.

Grâce à l'intervention de M. Adam, délégué du Consul général de Suisse, les deux groupes suisses conviés à la fête de Rezay ont fait en avant première une merveilleuse démonstration dans les rues de La Châtre.

Favorisé par un temps splendide, le défilé que les grenadiers d'Empire de Chatel-Saint-Denis en Fribourg et la chanterie rustique des jodlers de la vallée de la Singine, effectuèrent dans les rues de la ville, fut un régal pour le nombreux public massé tout au long du parcours. Les riches et chaudes couleurs des costumes, l'éclat des fanfares et le roulement des tambours, le ballet magique du grand drapeau rouge à croix blanche décrivant en l'air de savantes arabesques, tout constituait un ensemble pittoresque et coloré.

Ce défilé s'arrêta au monument aux morts où les groupes folkloriques accueillirent M. Berthod, Consul général de Suisse en France entouré de MM. Gauthier, sous-préfet de La Châtre ; Rotinat, sénateur, président du Conseil général ; Toury, député-maire ; Charrier et Appé, adjoints, ainsi qu'un grand nombre de personnalités locales.

Après l'exécution des hymnes nationaux et le dépôt des gerbes, le cortège gagna la place de la Mairie où pendant une demi-heure les deux groupes firent une brillante démonstration de leur talent.

À la suite de ce brillant concert, les Grenadiers d'Empire purent enfin retirer leur chacot surmonté d'un plumet blanc pour entrer à la mairie où un vin d'honneur était offert par la municipalité. Cette réception débutait par une allocution de M. Toury qui souligna avec plaisir la réussite de cette introduction à la grande fête franco-suisse de Rezay. Il remerciait ensuite chaudement M. Adam, promoteur de la manifestation, rendait hommage aux deux troupes et exprimait sa joie d'avoir eu l'honneur d'accueillir le haut fonctionnaire qu'est M. Berthod.

Celui-ci, à son tour, prenait la parole pour présenter ses remerciements à M. Adam, mais aussi à la municipalité qui dans une large mesure a contribué à l'organisation de la fête. Il parlait ensuite des deux troupes folkloriques du haut et bas Fribourg « qui vous apportent l'amitié de toute la Suisse ».

M. Gauthier prononça également une allocution en souhaitant à nos amis suisses la plus chaleureuse bienvenue en France et présenta ses compliments aux Grenadiers et aux Jodlers. M. Toury offrait alors un cadeau au Consul général, ainsi qu'au président des Jodlers et au président des Grenadiers. Celui-ci concluait cette série de discours en expliquant comment grâce à la ténacité de M. Adam la manifestation avait pu avoir lieu. Il parlait ensuite des affinités existant entre le Berry et le Fribourg, deux régions rurales, et déclarait-il « la terre est le seul trait d'union valable entre les hommes ».

L'Echo du Berry.

LA SOCIÉTÉ SUISSE DE SAINT-LOUIS-HUNINGUE ET ENVIRONS A PASSE UNE AGREABLE SOIRÉE

La Société suisse de Saint-Louis — Huningue et environs dont le comité est très actif, avait convié le samedi 5 novembre ses membres et amis à la soirée annuelle, donnée dans la grande salle des fêtes à Hésingue, dont les murs pour la circonstance, étaient ornés des drapeaux suisses, français et des 23 cantons helvétiques.

Dans l'assistance très dense la salle était occupée jusqu'à la dernière place — l'on reconnaissait M. Scalabrino, Consul de Suisse à Mulhouse et M^{me} Hofacker, secrétaire du Consulat ; M. Riss, maire de Hésingue, entouré de ses adjoints ; M. Joder, président d'honneur de la société ; M. Schumpp, président de la société suisse de Weil am Rhein (pays de Bade).

Après que le Consul, s'adressant à ses concitoyens eut souligné le sens de cette soirée et le rôle assumé par les Suisses à l'étranger, le maire de Hésingue remercia la société d'avoir honoré sa commune en y organisant sa fête annuelle.

L'orchestre de danse Roland Ebner, de Mulhouse, qui devait animer la soirée, interpréta quelques airs rythmés en guise de mise en train, puis M. Schaldenbrand, président de la société, salua l'assistance à laquelle s'étaient mêlés de nombreux amis français de la région venus témoigner leur sympathie aux Suisses.

Pour divertir la salle, les organisateurs avaient engagé le fantaisiste bien connu Charly Bæchtold, qui recueillit l'adhésion de l'assistance par ses excellentes démonstrations. M^{me} Eve fut très applaudie dans son tour de chant.

À l'entracte, de charmantes jeunes filles vendirent des billets d'une tombola dotée de nombreux lots.

La soirée divertissante et agréable à souhait, se poursuivit dans une chaleureuse atmosphère, soutenue par l'orchestre de danse qui entraîna les couples dans le tourbillon des valses et autres mélodies d'hier et d'aujourd'hui, jusqu'à l'aube.

(L'Alsace).

LE CERCLE SUISSE DE MULHOUSE A FETE SON 94^e ANNIVERSAIRE

Récemment, au restaurant du Globe, le Cercle a fêté le 94^e anniversaire de sa fondation par un repas pris en commun, suivi d'une soirée dansante. 135 Suisses habitant Mulhouse ou sa région, ont participé à ces heures de délasserment. L'assistance n'avait jamais été aussi nombreuse. Outre MM. d'Orelli et Brandt on reconnaissait M. le Consul Scalabrino, M. Nossack, président de la Société suisse de bienfaisance, M. Oscar Reck, président central de la Nouvelle société helvétique, M^{me} Stauffer, de la société romande de Bâle, M. Schaldenbrand, président du groupe suisse de St-Louis-Huningue.

Le climat était des meilleurs et la qualité des mets remarquable. Des tours de chants embellirent la soirée et l'orchestre Roger Luc anima le bal, tandis que la chorale suisse, sous la direction de M. Paul Widmer se faisait entendre dans les meilleurs morceaux de son répertoire.

Prenant la parole, M. d'Orelli salua chaleureusement ses hôtes, remercia M. Scalabrino pour le cocktail offert à 18 h au Consulat et dit la joie que lui causait la présence de M. Reck, hôte d'honneur de la soirée. Il remercia M. Nossack, directeur général du Globe d'avoir mis le restaurant à la disposition du Cercle.

M. Reck, tint en dialecte suisse, une remarquable allocution, rappelant l'année 1944 qui le vit en tant que journaliste prendre contact avec l'Alsace au Lysbüchel. Il évoqua le croissant isolement de la Suisse en tant qu'Etat neutre à la fin de la guerre et la nécessaire transformation de la politique étrangère suisse. La position helvétique, déclara-t-il, est, à l'intérieur comme à l'extérieur, en voie d'évolution. La situation politique doit s'adapter à la situation économique et sociale. M. Reck parla également de la révision de la constitution suisse. Il conclut par une condamnation de l'immobilisme.

M. d'Orelli remit à M. Reck un livre sur l'art alsacien et à son épouse une nappe aux motifs de notre province.

A 18 h, une réception s'était déroulée au Consulat de Suisse en l'honneur des membres du Cercle et à laquelle, outre les personnalités déjà citées, assista également M. Dreyer, président du Cercle suisse de Delle.

(L'Alsace).

Le Comité de l'Union sportive suisse de Paris a le regret de faire part du décès de son membre honoraire M. Max Isler, Commerçant en Coutellerie, établi à Paris depuis de nombreuses années.

Les obsèques ont eu lieu le 24 octobre, au Temple protestant de Vincennes devant une nombreuse assistance de ses amis de la Colonie et de ses clients.

On nous prie d'annoncer le décès de M. Henri Soleroz, survenu le vendredi 28 octobre 1966, rue des Granges, 02 - Château-Thierry, dans sa 64^e année.

A la famille, nous présentons nos sincères condoléances.

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

SUISSES DE PARIS

PRO TICINO a le plaisir de vous annoncer sa traditionnelle

JOURNÉE TESSINOISE

LE 29 JANVIER 1967

qui aura lieu au *Grand Hôtel du Pavillon*, 36-38, rue de l'Echiquier, Paris, 10^e.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Baumann, président de la PRO TICINO, 77, rue de la Convention, Paris, 15^e.

UNION CHORALE SUISSE HARMONIE SUISSE DE PARIS

4 FEVRIER 1967

Retenez bien cette date et réservez-la pour nous. En effet, nous vous rappelons que l'Union Chorale Suisse et l'Harmonie Suisse vont se grouper pour vous offrir un concert-spectacle suivi de bal, manifestation typiquement suisse qui aura lieu en MATINÉE, le dimanche, 4 février 1967, à la Mairie du 14^e arrondissement.

Sous l'excellente baguette de M. H. Hornung, les deux sociétés interpréteront pour vous de très beaux chants; le programme sera agrémenté par quelques numéros de divertissement.

Cette matinée se déroulera sous la Présidence d'Honneur de S.E. M. l'Ambassadeur de Suisse en France. Le concert, comme déjà dit, sera suivi d'un bal qui certainement sera très animé grâce à un orchestre de choix venant spécialement de Suisse.

Entre le spectacle et le bal, vous aurez la possibilité de vous restaurer, un buffet bien achalandé sera à votre disposition, tenu par notre ami Max Ungemuth.

Le bal se terminera avant minuit pour vous permettre de rentrer le soir même dans vos foyers.

Dans un prochain communiqué nous serons en mesure de vous donner de plus amples détails. C'est la seule grande fête qui sera organisée dans la Colonie Suisse de Paris; nous espérons vivement que les efforts des deux sociétés seront largement récompensés par une affluence importante de spectateurs.

W. F. M.